

Conditions générales de vente du Camping Grassi

1. Réservation

Vous pouvez faire votre demande de réservation pour un séjour au Camping Grassi électroniquement sur www.camping-grassi.ch, par téléphone ou par e-mail. Votre demande sera généralement traitée dans les 24 heures et vous recevrez une confirmation de réservation. Les adolescents âgés de 16 à 18 ans qui effectuent une réservation doivent présenter à leur arrivée sur le camping une autorisation écrite d'un parent ou tuteur pour leur séjour. En l'absence de cette autorisation, la société Camping Grassi n'est pas liée par le contrat et est autorisée à louer autrement l'objet réservé par l'adolescent, sans aucune compensation.

2. Conclusion du contrat

Réservation par internet, téléphone ou e-mail

Votre réservation pour une parcelle ou un logement locatif ne sera définitive que lorsque la disponibilité aura été confirmée et, le cas échéant, lorsque le paiement anticipé aura été reçu par le Camping Grassi. Si le paiement anticipé n'est pas effectué dans le délai imparti, nous pourrions disposer de la parcelle ou du logement locatif réservé. Les paiements anticipés ne sont pas confirmés, mais peuvent être demandés par e-mail.

3. Paiement anticipé

Pour une réservation de parcelle ou de logement locatif en juillet et août, un paiement anticipé de CHF 50.- est requis. Le paiement anticipé doit être effectué dans les 10 jours suivant la réservation.

4. Frais de réservation

Aucun frais de réservation n'est prélevé.

5. Arrivée / Départ - Facturation finale

Parcelle (emplacement)

La réservation de l'emplacement est maintenue jusqu'à 18 heures le jour de l'arrivée. La parcelle (emplacement) doit être libérée avant 11h30 le jour du départ. La facturation doit être effectuée au plus tard à 10h00 le jour du départ. Les prolongations de séjour ne sont possibles qu'après consultation de la réception. De plus, elles doivent être signalées avant 10 heures du matin.

Logement locatif

Check-in : 14h00

Check-out : 10h00

6. Arrivée tardive

En cas de retard, le client doit nous prévenir par téléphone avant 18h00, sinon la réservation sera annulée. Dans ce cas, les montants déjà payés ne seront pas remboursés et l'unité de réservation sera à nouveau disponible.

7. Réservations de groupes

Les groupes de plus de 8 personnes ne peuvent pas être réservés via internet. Ces demandes de réservation doivent être adressées directement, de préférence par e-mail, au Camping Grassi. Des conditions d'annulation spéciales peuvent s'appliquer aux groupes. Les groupes d'adolescents de moins de 18 ans doivent toujours être accompagnés par des adultes. Le Camping Grassi se réserve le droit de refuser les réservations de groupes sans justification.

8. Annulation / Remboursement

Les frais bancaires éventuels sont à la charge du client. Pour les parcelles, le montant versé ne sera remboursé qu'en cas d'annulation jusqu'à 14 jours avant l'arrivée. Aucun remboursement n'est effectué pour les logements locatifs. Le mauvais temps n'est pas une raison valable pour un remboursement des paiements effectués ou pour une réduction de prix.

Attribution des emplacements

Le Camping Grassi se réserve le droit de réattribuer les emplacements et, si possible, de fournir un remplacement équivalent.

9. Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont généralement autorisés, jusqu'à un maximum de 3 par installation. Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les logements locatifs. Les propriétaires veillent à ce que leurs animaux ne dérangent pas les autres clients et ne salissent ni les espaces ni les installations. Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les sanitaires. Les animaux domestiques ne doivent pas être laissés sans surveillance ou enfermés sur le terrain. Les chiens et les chats doivent toujours être tenus en laisse.

10. Règlement du camping

Le règlement du camping peut être consulté à la réception. Il s'applique à tous les clients et visiteurs. En procédant à l'enregistrement, le client accepte tacitement ce règlement du camping.

Compétence juridique

En cas de litige, la compétence juridique est celle de Frutigen-Niedersimmental. La loi suisse s'applique.

Ce règlement entre en vigueur le 1er janvier 2023

Camping Grassi, Grassiweg 60, 3714 Frutigen